

Auch, le 14 janvier 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Au cours du mois de **décembre 2012**, **3 personnes ont perdu la vie** sur les routes du Gers, ce qui porte le total à **24 tués** pour l'année 2012.

Le **bilan provisoire de l'année 2012** dans le Gers fait apparaître une **hausse du nombre de tués (+ 2 tués)** par rapport à l'année 2011, malgré une **forte baisse** du nombre d'**accidents corporels (- 20 %)** et du nombre de **blessés (- 14 %)**.

A noter pour 2012, dans notre département, un nombre élevé d'accidents mortels avec alcool. Dans plus d'**1 accident mortel sur 3**, **un des conducteurs impliqués avait un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal**. Sur les 5 dernières années (période 2007-2011), l'alcool était présent dans 1 accident mortel sur 6.

La sécurité routière est l'affaire de chaque usager de la route et de chacun d'entre nous. Nous sommes tous concernés. En adoptant un comportement responsable, nous œuvrons pour la baisse de la mortalité routière.

#### Quelques conseils de prudence pour la conduite en période hivernale :

- **Avant le départ**, renseignez-vous sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation (chutes de neiges abondantes, verglas généralisé, ...).  
Si nécessaire ne pas hésiter à reporter votre déplacement.

Conditions de circulation sur les grands axes : N° Vert 0 800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe)

[www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

Conditions de circulation sur les routes nationales de notre région :

[www.dirso.fr/viabilitehivernale/](http://www.dirso.fr/viabilitehivernale/)

[www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/](http://www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/)

Conditions de circulation dans le Gers (en cas d'événements climatiques importants) :

[www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)

- **En cas de chutes de neige**, la visibilité est fortement altérée :
  - allumez vos codes et vos feux anti-brouillard arrières,
  - réduisez fortement votre vitesse,
  - augmentez la distance avec le véhicule qui vous précède,
  - utilisez votre frein moteur et roulez sans à-coups.

.../...



Liberté . Egalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

- Le **verglas** se forme quand l'air est humide, la température proche de zéro degré et le sol froid. Même sur route sèche et par temps ensoleillé, des plaques de verglas peuvent surprendre le conducteur dans les endroits humides ou exposés au vent (creux, virages, ponts, fonds de vallées, lisières de forêts, ...) :
  - tenez compte des panneaux préventifs « verglas fréquents »,
  - réduisez progressivement votre vitesse,
  - évitez toute manœuvre brutale (freinage, accélération, coup de volant),
  - augmentez les distances de sécurité, et tenez compte du fait que le comportement des autres usagers peut être imprévisible.

*Si vous vous laissez surprendre par une plaque de verglas, conservez les roues de votre véhicule droites et surtout évitez de freiner.*

- **Par temps de brouillard :**
  - allumez vos codes et vos feux anti-brouillard,
  - gardez une distance suffisante avec le véhicule qui vous précède,
  - respectez la **règle des 3 V** : Pour une **Visibilité** de **50 m**, votre **Vitesse** ne doit pas être supérieure à **50 km/h**, et vous devez conserver une distance de sécurité avec le **Véhicule** précédent de **50 m** minimum.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

**Contact Presse** : Service départemental de la communication interministérielle - Tél. 05.62.61.43.68 – Portable. 06.34.31.26.98  
Fax. 05.62.05.47.09

Y:\COMMUNIQUES\COMMUNIQUES 2013\SECURITE\Catb1413.doc

